

Interview Bruno Clavet

**Julien,
Bruno Clavet Bonjour,**

Bruno Clavet
Bonjour

Vous êtes candidat à la mairie de Lens, vous êtes âgé de 36 ans, vous porterez la liste "Ensemble sauvons Lens", lors des élections des 15 et 22 mars prochains. Vous êtes également député du rassemblement national sur le territoire de la 3e circonscription du Pas-de-Calais depuis les élections législatives de 2024.

Vous étiez candidat en 2020, vous avez recueilli 23% des suffrages. Pourquoi vous présentez-vous à nouveau comme candidat à la mairie de Lens ?

Bruno Clavet

Je me présente à Lens parce que je crois, et je suis même persuadé que les lensois aujourd'hui ont une envie de changement. Ils ont une envie de rupture également avec des méthodes qui ne fonctionnent plus, avec une équipe qui ne fonctionne plus.

On l'a vu aujourd'hui, tous les voyants sont au rouge pour en matière de sécurité, en matière de logement, en matière de centre ville. Et je crois aujourd'hui qu'il faut en tout cas une nouvelle équipe qui porte un véritable projet, qui est sérieux, qui est structuré, financé pour réenchanter Lens.

Je crois qu'aujourd'hui on peut réenchanter Lens et c'est aussi le principe de mon slogan « Ensemble, sauvons Lens » parce que je pense qu'aujourd'hui les marges de manœuvre existent et je crois que nous pouvons faire de belles choses encore ensemble.

Julien

Alors dans le pas de ces interviews de candidats, nous proposons à chacun d'entre vous de nous faire part d'une priorité de leur programme. Alors parlez nous d'un des points forts de vos propositions. Elles sont au nombre de 104 dans votre programme. Quelle proposition souhaitez vous mettre en avant ?

Bruno Clavet

Je pense que c'est aujourd'hui la première la préoccupation des lensois c'est évidemment la sécurité. Aujourd'hui, tous les indicateurs montrent que aucune mesure, en tout cas aujourd'hui et aucune politique sécuritaire, est mise en place.

C'est pourquoi je propose la création d'un centre de supervision urbain avec l'installation de 44 caméras vidéo supplémentaires, évidemment pour coordonner les interventions sur le terrain avec des effectifs de police municipale supplémentaires.

Le but, évidemment, est de pouvoir aujourd'hui en tout cas, apporter une solution, apporter des réponses en tout cas à l'enjeu sécuritaire que représente Lens.

Julien

Est ce qu'on sera justement dans le cadre de ce centre de supervision urbain sur de la vidéoprotection ou sur de la vidéo verbalisation aujourd'hui ?

Bruno Clavet

On parle de vidéoprotection, la verbalisation, évidemment, sera en tout cas les fera partie prérogative des de ceux qui sont sur le terrain.

Mais aujourd'hui en tout cas, la vidéoprotection a un rôle, celui de dissuader et ensuite, au mieux, de retrouver les auteurs de de certains faits parce qu'on le voit aujourd'hui, les entrées de ville et même

certaines zones sensibles ne sont pas couvertes par la vidéoprotection ce qui évidemment encourage la délinquance, petite ou grande, à se développer.

Julien

Du côté de vos propositions, il y a également la volonté d'augmenter le volume horaire, l'amplitude horaire de la police municipale, d'augmenter également le nombre d'effectifs. L'armée, cette police municipale ? Expliquez-nous.

Bruno Clavet

Nous aujourd'hui, nous avons un maire qui n'assume pas sa police municipale. La preuve étant, c'est que ces agents ne sont pas protégés parce qu'ils ne portent pas d'armes. La preuve étant, c'est qu'il a supprimé la NBI pour ses ASVP.

Julien

Je vais vous laisser expliquer les sigles, s'il vous plaît.

Bruno Clavet

La NBI est une indemnité que l'on verse aux agents qui sont en contact avec du public. C'est une indemnité qui est prévue par la loi. Sauf qu'elle a été retirée aujourd'hui aux ASVP alors que eux même sont sur le terrain au contact du public.

Au-delà de ça, nous avons un maire comme je le dis qui n'assume pas et qui a presque honte de sa police municipale puisque on le voit aujourd'hui, il y a très peu de communication autour.

Cela s'appelle le service de la tranquillité publique et non pas de la police municipale. Le numéro de la police municipale n'est communiqué à personne. Bref, moi je viens de dire aujourd'hui à ces agents, mais aussi à la population que nous assumerons notre police municipale, que nous la soutiendrons, que nous la protégerons. Et c'est en ça, évidemment, que l'armement aujourd'hui est aussi nécessaire.

Julien

Alors on s'intéresse également à un enjeu local, à Lens, on s'intéresse à la question du commerce, un commerce qui est en souffrance. Jeudi 19 février, l'enseigne Teddy, qui est située route d'Arras, annonçait baisser le rideau.

Votre local de campagne était occupé lui même par un commerce, vous êtes très critique justement sur la situation du commerce lensois ? Quel constat tirez-vous sur ce sujet et quelles seront vos propositions pour améliorer la situation des commerçants en soi ?

Bruno Clavet

La réalité aujourd'hui, c'est qu'il y a certes un phénomène national qui touche les centres villes. Néanmoins, le maire a pour mission et a comme rôle de pouvoir créer des conditions favorables à l'attractivité économique.

Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que Sylvain Robert a été incapable de le faire et a laissé mourir le centre ville. Aujourd'hui, moi, les propositions que je porte sont nombreuses pour sauver le centre ville. Je pense notamment évidemment à la fin du stationnement payant dès 2027 qui est aujourd'hui, je pense, un frein à la consommation. Je pense à l'utilisation du droit de préemption pour que la ville devienne propriétaire de cellules commerciales pour enfin décider qui s'installe dans le centre ville.

Je pense évidemment à la sécurité. Je pense à des réaménagements des espaces publics comme le parvis de l'hôtel de ville et aussi le boulevard Basile.

Et évidemment, je crois qu'en tout cas, pour mettre nos commerçants locaux à l'honneur, l'installation d'un grand marché couvert serait une bonne chose aujourd'hui pour ramener justement dans la vie de la vie dans le quartier.

Julien

Vous vous présentez comme le maire qui sera celui du stationnement gratuit. En quoi cette mesure justement, peut faciliter l'attractivité des commerces lensois ? Parce que il y a

d'autres problématiques qui risquent de subvenir : Le risque de voitures ventouses en ville. On sait aussi que il y a un problème de stationnement à Lens, les soirs de match particulièrement. En quoi ce stationnement gratuit peut être une solution ?

Bruno Clavet

Aujourd'hui, les lensois considèrent que le stationnement payant, en effet, est un frein pour venir consommer dans le centre-ville.

Néanmoins, ce qu'il faut évidemment en parallèle proposer, et c'est ce que je fais, c'est l'installation de bornes de stationnement intelligentes devant les commerces de proximité, permettant évidemment une rotation dans les commerces, mais aussi de développer l'offre de stationnement.

Vous évoquez le stationnement anarchique lors des matchs. Mais pourquoi ? Parce que Sylvain Robert, avec les projets qui ont été construits autour de Bollaert a supprimé des places de stationnement.

Donc oui évidemment et je pense qu'il y a une réflexion à avoir sur ce sujet-là, en tout cas sur le développement de l'offre de stationnement. Mais en tout cas, aujourd'hui, le stationnement payant n'a aucune cohérence étant donné la fréquentation du centre-ville.

Julien

Alors, ce stationnement payant à Lens ? Il fait l'objet actuellement d'un contrat en délégation de service public qui court jusque 2027. Vous irez au bout du contrat, vous l'avez déclaré à plusieurs reprises, mais comment d'ici là améliorer justement les choses ?

Sylvain Robert souhaite maintenir ce contrat au-delà de de 2027, mais il envisage d'étendre des plages de stationnement gratuit, passant notamment à 01h00. Est-ce que vous irez aussi vers ce genre de mesures en attendant 2027 ?

Bruno Clavet

En effet ! de toute façon, on est obligé d'attendre 2027, nous en tout cas pour ne pas renouveler ce contrat. Néanmoins, il est possible de proposer des avenants au contrat pour essayer justement d'alléger le dispositif.

J'avais plusieurs fois sollicité, notamment le maire pour plus d'indulgence en période des fêtes en période de Noël, une sorte un peu de de trêve du stationnement payant, cela n'a jamais été anticipé. Cela n'a jamais d'ailleurs été mis en place. Mais aujourd'hui, évidemment, le but est de pouvoir alléger au maximum le dispositif qui mènera ensuite évidemment à la fin du stationnement payant.

Julien

Bruno Clavet parmi vos propositions pour dynamiser le centre-ville, il y a cette volonté de mettre en place un droit de préemption sur les cellules commerciales. Expliquez-nous concrètement comment cela va fonctionner ?

Bruno Clavet

Le but du droit de préemption, évidemment, c'est que la mairie devienne propriétaire de cellules commerciales pour avoir la possibilité de choisir qui s'installe et dans quelles conditions.

La stratégie aujourd'hui, moi que je veux mettre en place, c'est l'acquisition de 3 à 5 cellules commerciales par an, ce qui nous permettra évidemment de développer un foncier important et évidemment choisir qui s'installe et aussi proposer parfois des loyers peut être plus abordables pour des commerces et des jeunes commerçants qui viennent s'installer chez nous et qui se lancent à peine dans leur dans leur activité.

Julien

Est-ce que vous envisagez aussi d'autres leviers à activer, par exemple, agir, encadrer sur le prix des loyers commerciaux.

Bruno Clavet

Ce qui est sûr en tout cas, il y a aujourd'hui un emballement au niveau des loyers et c'est une réalité malheureusement qui ne correspond pas à ce que vivent aujourd'hui les commerçants, dans le sens où il y a des loyers extrêmement chers parce que les charges sont extrêmement chères, parce que la taxe foncière est extrêmement chère.

Donc c'est pour ça que moi je propose également une baisse dès 2027 de moins 3% chaque année de la taxe foncière, permettant évidemment de dégager des marges de manœuvre et d'alléger les charges pour nos commerçants.

Julien

Alors Bruno Clavet, à tous les niveaux, on est dans une période compliquée budgétairement pour les collectivités.

La ville de Lens a cependant fait une bonne affaire, entre guillemets, avec la vente du stade Bollaert-Delelis au Racing Club de Lens.

Comment allez-vous utiliser cette enveloppe de 27 millions d'euros et de manière plus générale, comment financer les propositions de votre programme ?

Bruno Clavet

Comme vous le savez, évidemment, les 27 millions vont rentrer dans les caisses de la ville. Même si j'aurais voulu que le montant soit supérieur, néanmoins, à cela va venir s'ajouter les économies que nous allons faire sur le fonctionnement.

Aujourd'hui, les charges du personnel représentent plus de 31 millions d'euros par an. J'entends les réduire à peu près d'un 1 million d'euros par an, en ne remplaçant pas les départs à la retraite, ce qui nous permettra déjà d'économiser 6 millions sur un mandat.

À cela, évidemment faut ajouter des renégociations, des mutualisations et aussi une modernisation des services qui pourra en tout cas nous rapporter 2 millions d'euros sur le mandat.

Donc, vous avez 27 millions auxquels vont venir s'ajouter 6 millions sur les dépenses de fonctionnement plus 2 millions.

Ces 35 millions vont permettre aujourd'hui de s'ajouter à l'investissement qui est déjà en place, c'est à dire en moyenne 16,5 et monter à 22,5 millions d'euros par an, ce qui nous permettra d'avoir un plan pluriannuel d'investissement aux alentours de 133 millions sur 6 ans, contre 99 aujourd'hui.

Julien

Et bien merci beaucoup Bruno Clavet d'avoir répondu à nos questions.

Je rappelle que vous êtes candidat à la mairie de Lens sous les couleurs du Rassemblement national, avec cette liste que vous portez « Ensemble pour Lens » pour les élections du 15 et 22 mars prochains et vous êtes également député sur le territoire de la 3e circonscription du Pas de Calais. Merci à vous.